

AFFOUAGE 2025 – 2026

L'affouage se fera en *forêt de Voiteur parcelle 10*Inscription en mairie au plus tard
Vendredi 07/11/2025 12 heures.

Fin de l'abattage et façonnage : 15/04/2026 Bois sorti de la coupe au plus tard le 30/09/2026

Réunion des affouagistes en mairie, salle du conseil Le vendredi 14 novembre 2025 à 18 h 30

Lors de l'inscription en mairie, les affouagistes devront signer le règlement qui leur sera remis et présenter une assurance « responsabilité civile chef de famille ».

Prix de l'affouage : 65 €

La Commune rappelle que toute personne n'ayant pas terminé l'affouage 2024-2025 ne pourra pas s'inscrire pour l'affouage 2025-2026 (débardage compris)

Si l'affouage n'est pas fini dans les délais, le bois sera repris par la Commune

D'autre part, toute personne inscrite pour l'affouage devra le façonner lui-même ou le faire façonner en sa présence.

COMMUNE DE VOITEUR
1, place de la Mairie 39210 VOITEUR
Tél.: 03 84 85 23 78 - Fax: 03 84 85 25 15
e-mail: mairie@voiteur.fr